

Monsieur le Maire : Merci Madame Monbrun. Y-a-t-il des objections ou des remarques ? Je mets aux voix parce qu'on m'a insidieusement fait remarquer que le dossier précédent je ne l'avais pas mis aux voix mais comme tout le monde consentait, personne n'hurlait, je pensais que c'était l'unanimité, mais je le mets aux voix. Tout le monde est d'accord ? Je ne vois pas de désaccord, c'est donc voté, très bien, merci.

La délibération suivante est adoptée :

Délibération n° 2014_11_D05					
Objet : Décision Modificative n° 1 : Budget annexe de la Mouscane 4					
Votants : 29	Abstention : 0	Exprimés : 29	Contre : 0	Pour : 29	

Le rapporteur donne
lecture du rapport suivant :

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2014_04_30_D04 du 30 avril 2014 relative à l'adoption du Budget Annexe de la Mouscane 4,

Considérant qu'il convient de procéder à des mouvements de crédits afin de payer les frais de dépôt des actes liés aux modifications du permis d'aménager de la zone et de les intégrer à l'article 3555 (terrains aménagés),

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Finances » réunie le 18 novembre 2014,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Accepte** les inscriptions budgétaires suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Sens	Article/ Chapitre	Fonction	Libellé	Dépenses	Recettes
D	6045 - 011	01	Achats d'études, prestations de services	628,50 €	
R	7015 - 70	90	Ventes de terrains aménagés		628,50 €
D	7133 - 042	01	Variation des en-cours de productions de biens	628,50 €	
D	7133 - 042	01	Variation des en-cours de productions de biens	628,50 €	
R	7133 - 042	01	Variation des en-cours de productions de biens		628,50 €
R	7133 - 042	01	Variation des en-cours de productions de biens		628,50 €
TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT				1 885,50 €	1 885,50 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Sens	Article/ Chapitre	Fonction	Libellé	Dépenses	Recettes
D	3354 - 040	01	Etudes et prestations de services	628,50 €	
D	3555 - 040	01	Terrains aménagés	628,50 €	
R	331 - 040	01	Produits en cours		628,50 €
R	3354 - 040	01	Etudes et prestations de services		628,50 €
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT				1 257,00 €	1 257,00 €

- **Approuve** la décision modificative n° 1 du Budget annexe Mouscane 4
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous actes et documents nécessaires à l'application de la présente délibération.

<p>4) Décision Modificative n° 1 : Budget Principal de la Commune <i>rapporteur : Madame Chantal MONBRUN</i></p>
--

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2014_04_30_D07 du 30 avril 2014 relative à l'adoption du Budget Principal de la Commune,

Considérant qu'il convient de procéder à des mouvements de crédits afin de :

- intégrer des recettes supplémentaires (produits de vente de terrains, produits de vente de matériel, taxe additionnelle aux droits de mutation, remboursements sur rémunérations du personnel)
- réaliser les opérations d'ordre consécutives à vente de terrains et de matériel
- réaliser les opérations d'ordre nécessaires au solde d'une ancienne opération sous-mandat,
- ajuster le montant de la participation de l'intercommunalité à la construction de la médiathèque au montant réel délibéré par l'intercommunalité

Vu l'avis de la commission « Finances » réunie le 18 novembre 2014,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

- **D'accepter** les inscriptions budgétaires suivantes :

SECTION FONCTIONNEMENT

Sens	Article/ Chapitre	Libellé	Dépenses	Recettes
D	64131 - 012	Rémunérations	37 590,90 €	
D	6454 – 012	Cotisations aux ASSEDIC	15 000,00 €	
D	6455 – 042	Cotisation pour assurance du personnel	16 000,00 €	
D	675 - 042	Valeurs comptables immobilisations cédées	34 842,00 €	
D	676 - 042	Différences sur réalisation (positives) transférées en investissement	300,00 €	
D	6812 – 042	Dotations aux amortissements des charges de fonctionnement à répartir	0,10 €	
D	7391178 - 014	Autres restitutions au titre de dégrèvements sur contributions directes	3 609,00 €	
R	6419-013	Remboursement sur rémunérations du personnel		7 200,00 €
R	7381 – 73	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière		65 000,00 €
R	775-77	Produits des cessions d'immobilisations		35 142,00 €
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT			107 342,00 €	107 342,00 €

SECTION INVESTISSEMENT

Sens	Article/ Chapitre	Libellé	Dépenses	Recettes
R	1316-13	Subventions autres établissements publics locaux		- 35142,10 €

R	192-040	Plus ou moins values sur cessions d'immobilisations		300,00 €
R	2111 - 040	Terrains nus		34 542,00 €
R	2111 - 041	Terrains nus		100,00 €
R	21578-040	Autre matériel et outillage de voirie		300,00 €
R	4818 - 040	Charges à étaler		0,10 €
D	4582 – 041	Opérations sous mandat	100,00 €	
TOTAL SECTION INVESTISSEMENT			100.00€	100,00 €

- **D'approuver** la décision modificative n° 1 du Budget Principal de la Commune,
- **De l'autoriser** à signer tous actes et documents nécessaires à l'application de la présente délibération.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FUNCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	107 342,00	107 342,00
+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) (si excédent)
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	107 342,00	107 342,00

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	100,00	100,00
+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) (si solde positif)
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	100,00	100,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (4)	107 442,00	107 442,00
---------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).
(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2013 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=1)+(2)+(3)
011	Charges à caractère général	1 512 000,00	0,00	0,00		1 512 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 429 210,00	0,00	68 590,90		3 497 800,90
014	Atténuations de produits	216 500,00	0,00	3 609,00		220 109,00
65	Autres charges de gestion courante	414 500,00	0,00	0,00		414 500,00
	Total des dépenses de gestion courante	5 572 210,00	0,00	72 199,90		5 644 409,90
66	Charges financières	426 000,00	0,00	0,00		426 000,00
67	Charges exceptionnelles	18 100,00	0,00	0,00		18 100,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00		0,00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	6 016 310,00	0,00	72 199,90		6 088 509,90
023	Virement à la section d'investissement (5)	600 179,11				600 179,11
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	292 136,33		35 142,10		327 278,43
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	892 315,44		35 142,10		927 457,54
	TOTAL	6 908 625,44	0,00	107 342,00		7 015 967,44

+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00

=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 015 967,44

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2013 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=1)+(2)+(3)
013	Atténuations de charges	30 000,00	0,00	7 200,00		37 200,00
70	Produits des services, du domaine et ventes directes	491 800,00	0,00	0,00		491 800,00
73	Impôts et taxes	3 578 448,86	0,00	65 000,00		3 643 448,86
74	Dotations, subventions et participations	2 063 572,92	0,00	0,00		2 063 572,92
75	Autres produits de gestion courante	515 038,00	0,00	0,00		515 038,00
	Total des recettes de gestion courante	6 678 859,78	0,00	72 200,00		6 751 059,78
76	Produits financiers	12,00	0,00	0,00		12,00
77	Produits exceptionnels	55 000,00	0,00	35 142,00		90 142,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	6 733 871,78	0,00	107 342,00		6 841 213,78
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	174 753,66		0,00		174 753,66
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	174 753,66		0,00		174 753,66
	TOTAL	6 908 625,44	0,00	107 342,00		7 015 967,44

+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00

=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 015 967,44

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	35 142,10
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2013 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=1)+(2)+(3)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	8 000,00	0,00	0,00		8 000,00
204	Subventions d'équipement versées	3 000,00	0,00	0,00		3 000,00
21	Immobilisations corporelles	393 938,13	0,00	0,00		393 938,13
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	10 820,21	0,00	0,00		10 820,21
	Total des opérations d'équipement	3 296 643,87	0,00	0,00		3 296 643,87
	Total des dépenses d'équipement	3 712 402,21	0,00	0,00		3 712 402,21
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 000,00	0,00	0,00		2 000,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	333 496,30	0,00	0,00		333 496,30
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses financières	335 496,30	0,00	0,00		335 496,30
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 047 898,51	0,00	0,00		4 047 898,51
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	174 753,66		0,00		174 753,66
041	Opérations patrimoniales (4)	59 614,30		100,00		59 714,30
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	234 367,96		100,00		234 467,96
	TOTAL	4 282 266,47	0,00	100,00		4 282 366,47

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 809 613,04

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 5 091 979,51

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2013 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=1)+(2)+(3)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 627 738,30	0,00	-35 142,10		1 592 596,20
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 629 000,00	0,00	0,00		1 629 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'équipement	3 256 738,30	0,00	-35 142,10		3 221 596,20
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	310 000,00	0,00	0,00		310 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	573 211,47	0,00	0,00		573 211,47
138	Départements		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes financières	883 211,47	0,00	0,00		883 211,47
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	4 139 949,77	0,00	-35 142,10		4 104 807,67
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	600 179,11		0,00		600 179,11
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	292 136,33		35 142,10		327 278,43
041	Opérations patrimoniales (4)	59 614,30		100,00		59 714,30
	Total des recettes d'ordre d'investissement	951 929,74		35 242,10		987 171,84
	TOTAL	5 091 879,51	0,00	100,00		5 091 979,51

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 5 091 979,51

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	35 142,10
---	-----------

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	1 512 000,00	0,00	
60611	Eau et assainissement	30 000,00	0,00	
60612	Énergie - Electricité	200 000,00	0,00	
60621	Combustibles	105 000,00	0,00	
60622	Carburants	40 000,00	0,00	
60623	Alimentation	142 000,00	0,00	
60624	Produits de traitement	22 000,00	0,00	
60631	Fournitures d'entretien	25 000,00	0,00	
60632	Fournitures de petit équipement	13 000,00	0,00	
60633	Fournitures de voirie	25 000,00	0,00	
60636	Vêtements de travail	12 000,00	0,00	
6064	Fournitures administratives	11 250,00	0,00	
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)		0,00	
6067	Fournitures scolaires	36 750,00	0,00	
6068	Autres matières et fournitures	120 000,00	0,00	
611	Contrats de prestations de services	210 000,00	0,00	
6122	Crédit-bail mobilier	5 000,00	0,00	
6132	Locations immobilières	6 500,00	0,00	
6135	Locations mobilières	22 000,00	0,00	
61521	Terrains	10 000,00	0,00	
61522	Bâtiments	5 000,00	0,00	
61523	Voies et réseaux	15 000,00	0,00	
61551	Matériel roulant	30 000,00	0,00	
61558	Autres biens mobiliers	30 000,00	0,00	
6156	Maintenance	100 500,00	0,00	
616	Primes d'assurances	40 000,00	0,00	
6182	Documentation générale et technique	5 175,00	0,00	
6184	Versements à des organismes de formation	12 000,00	0,00	
6188	Autres frais divers	11 400,00	0,00	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	4 000,00	0,00	
6226	Honoraires	11 725,00	0,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	0,00	
6228	Divers	3 000,00	0,00	
6231	Annonces et insertions	5 000,00	0,00	
6232	Fêtes et cérémonies	30 325,00	0,00	
6236	Catalogues et imprimés	5 000,00	0,00	
6237	Publications	15 000,00	0,00	
6238	Divers	3 000,00	0,00	
6247	Transports collectifs	8 000,00	0,00	
6256	Missions	4 800,00	0,00	
6257	Réceptions	1 000,00	0,00	
6261	Frais d'affranchissement	16 000,00	0,00	
6262	Frais de télécommunications	20 375,00	0,00	
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	0,00	
6281	Concours divers (cotisations...)	10 000,00	0,00	
62878	A d'autres organismes	20 000,00	0,00	
6288	Autres services extérieurs	1 200,00	0,00	
63512	Taxes foncières	42 000,00	0,00	
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 000,00	0,00	
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	20 000,00	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 429 210,00	68 590,90	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	10 000,00	0,00	
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	50 000,00	0,00	
64111	Rémunération principale	1 440 000,00	0,00	
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	47 000,00	0,00	
64118	Autres indemnités	140 000,00	0,00	
64131	Rémunérations	559 000,00	37 590,90	
64136	Indemnités de préavis et de licenciement	1 500,00	0,00	

B-1-2-A1

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
64138	Autres indemnités	11 400,00	0,00	
64162	Emplois d'avenir	62 850,00	0,00	
64168	Autres emplois d'insertion		0,00	
6417	Rémunérations des apprentis	40 500,00	0,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	510 000,00	0,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	435 000,00	0,00	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	32 000,00	15 000,00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	48 000,00	16 000,00	
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	7 960,00	0,00	
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage	2 000,00	0,00	
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	25 000,00	0,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	6 000,00	0,00	
6488	Autres charges	1 000,00	0,00	
014	Atténuations de produits	216 500,00	3 609,00	
7391171	Dégrèv taxe foncière / propriétés non bâties jeunes agricult	1 000,00	0,00	
7391178	Autres restitutions sur dégrèvements sur contributions direc		3 609,00	
739118	Autres reversements de fiscalité	500,00	0,00	
73923	Reversements sur FNGIR	215 000,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	414 500,00	0,00	
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels .	1 000,00	0,00	
6531	Indemnités	107 500,00	0,00	
6532	Frais de mission	1 000,00	0,00	
6533	Cotisations de retraite	5 000,00	0,00	
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale		0,00	
6535	Formation	2 500,00	0,00	
6541	Créances admises en non-valeur	30 000,00	0,00	
6553	Service d'incendie	110 000,00	0,00	
6554	Contributions aux organismes de regroupement	6 500,00	0,00	
6558	Autres contributions obligatoires	1 000,00	0,00	
657362	CCAS	20 000,00	0,00	
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	130 000,00	0,00	
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	5 572 210,00	72 199,90	
66	Charges financières (b)	426 000,00	0,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	432 000,00	0,00	
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-6 000,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles (c)	18 100,00	0,00	
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	500,00	0,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	0,00	
6745	Subventions aux personnes de droit privé	9 000,00	0,00	
6748	Autres subventions exceptionnelles	3 500,00	0,00	
678	Autres charges exceptionnelles	100,00	0,00	
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	6 016 310,00	72 199,90	
023	Virement à la section d'investissement	600 179,11	0,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	292 136,33	35 142,10	
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées (8)		34 842,00	
676	Différences sur réalisat* (positives) transférées en invest. (t		300,00	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles:	287 977,59	0,00	
6812	Dotations aux amort. des charges de fonctionnement à réps	4 158,74	0,10	
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	892 315,44	35 142,10	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctior		0,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	892 315,44	35 142,10	

MONTECH - 82 - BUDGET COMMUNE	DM n° 1 2014
-------------------------------	--------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	6 908 625,44	107 342,00	
---	--------------	------------	--

+		
RESTES A REALISER 2013 (11)		0,00

+		
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)		0,00

=		
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		107 342,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

B-1-2-A1

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	30 000,00	7 200,00	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	30 000,00	7 200,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	491 800,00	0,00	
7013	Vente de produits résiduels	10 000,00	0,00	
7015	Ventes de terrains aménagés		0,00	
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	1 400,00	0,00	
70321	Droits de stationnement et de location sur la voie publique	10 500,00	0,00	
70322	Droits de stationnement et de location sur le domaine public	27 000,00	0,00	
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	15 000,00	0,00	
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	23 000,00	0,00	
70632	A caractère de loisirs	1 200,00	0,00	
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseig	308 500,00	0,00	
70688	Autres prestations de services	500,00	0,00	
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	7 500,00	0,00	
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Écoles	75 000,00	0,00	
70872	par les budgets annexes et les régies municipales	8 000,00	0,00	
70878	par d'autres redevables	4 200,00	0,00	
73	Impôts et taxes	3 578 448,86	65 000,00	
73111	Taxes foncières et d'habitation	3 030 382,00	0,00	
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	156 646,00	0,00	
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	65 617,00	0,00	
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau	16 048,00	0,00	
7343	Taxe sur les pylônes électriques	20 000,00	0,00	
7344	Taxe sur les déchets stockés	179 755,86	0,00	
7362	Taxes de séjour	5 000,00	0,00	
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de pu	75 000,00	65 000,00	
7388	Autres taxes diverses	30 000,00	0,00	
74	Dotations, subventions et participations	2 063 572,92	0,00	
7411	Dotation forfaitaire	684 682,00	0,00	
74121	Dotation de solidarité rurale	412 872,00	0,00	
74127	Dotation nationale de péréquation	234 683,00	0,00	
746	Dotation générale de décentralisation	5 000,00	0,00	
74712	Emplois d'avenir	52 033,92	0,00	
74718	Autres	36 500,00	0,00	
7473	Départements	23 000,00	0,00	
74748	Autres communes	15 000,00	0,00	
7478	Autres organismes	394 000,00	0,00	
74832	Attribution du Fonds départemental de la taxe professionne	22 500,00	0,00	
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)	8 334,00	0,00	
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foi	46 698,00	0,00	
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'hal	65 270,00	0,00	
7488	Autres attributions et participations	63 000,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	515 038,00	0,00	
752	Revenus des immeubles	105 000,00	0,00	
7551	Excédent des budgets annexes à caractère administratif	409 138,00	0,00	
758	Produits divers de gestion courante	900,00	0,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		6 678 859,78	72 200,00	
76	Produits financiers (b)	12,00	0,00	
761	Produits de participations	12,00	0,00	
77	Produits exceptionnels (c)	55 000,00	35 142,00	
7713	Libéralités reçues	5 000,00	0,00	
775	Produits des cessions d'immobilisations		35 142,00	
7788	Produits exceptionnels divers	50 000,00	0,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		6 733 871,78	107 342,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	174 753,66	0,00	
722	Immobilisations corporelles	170 000,00	0,00	

B-1-2-A1

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	174 753,66	0,00	
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées à	4 753,66	0,00	
7811	Reprises sur amort. des immos incorporelles et corporelles		0,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionn		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		174 753,66	0,00	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 908 625,44	107 342,00	

+		0,00
RESTES A REALISER 2013 (10)		
+		0,00
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)		
=		107 342,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. RF 042 = DI 040).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

B-1-2-A1

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	8 000,00	0,00	
2051	Concessions et droits similaires	8 000,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	3 000,00	0,00	
20422	Privé - Bâtiments et installations	3 000,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	393 938,13	0,00	
2111	Terrains nus	14 145,00	0,00	
2115	Terrains bâtis		0,00	
21312	Bâtiments scolaires	10 000,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	20 000,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des con	5 000,00	0,00	
2151	Réseaux de voirie	170 000,00	0,00	
2152	Installations de voirie	10 000,00	0,00	
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	10 000,00	0,00	
21571	Matériel roulant - Voirie	10 000,00	0,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	10 000,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	24 793,13	0,00	
2182	Matériel de transport		0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	20 000,00	0,00	
2184	Mobilier	20 000,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	70 000,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	10 820,21	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	10 820,21	0,00	
	Opération d'équipement n° 1101 (5)	384 248,80	0,00	
	Opération d'équipement n° 1105 (5)	2 000 000,00	0,00	
	Opération d'équipement n° 1202 (5)	111 095,07	0,00	
	Opération d'équipement n° 1301 (5)	158 000,00	0,00	
	Opération d'équipement n° 1302 (5)	260 000,00	0,00	
	Opération d'équipement n° 1303 (5)	350 000,00	0,00	
	Opération d'équipement n° 1304 (5)	33 300,00	0,00	
	Total des dépenses d'équipement	3 712 402,21	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 000,00	0,00	
10223	I.L.E.	2 000,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	333 496,30	0,00	
1641	Emprunts en euros	332 496,30	0,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	
	Total des dépenses financières	335 496,30	0,00	
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	4 047 898,51	0,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	174 753,66	0,00	
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	4 753,66	0,00	
13911	Etat et établissements nationaux	88,00	0,00	
13913	Départements	214,80	0,00	
13918	Autres	1 233,33	0,00	
13936	Participations pour voirie et réseaux	3 217,53	0,00	
13938	Autres		0,00	
28188	Autres immobilisations corporelles		0,00	
	Charges transférées (9)	170 000,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des con.	170 000,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales (10)	59 614,30	100,00	

B-1-2-A1

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
1311	Etat et établissements nationaux	48 684,30	0,00	
1312	Régions	7 801,00	0,00	
1313	Départements	3 129,00	0,00	
4582	Opérations sous mandat		100,00	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		234 367,96	100,00	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 282 266,47	100,00	

+	
RESTES A REALISER 2013 (11)	0,00
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	100,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(11) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- B-1-2-A1**

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 627 738,30	-35 142,10	
1311	Etat et établissements nationaux	708 684,30	0,00	
1312	Régions	7 801,00	0,00	
1313	Départements	93 129,00	0,00	
1316	Autres établissements publics locaux	100 000,00	-35 142,10	
1318	Autres	6 000,00	0,00	
1321	Etat et établissements nationaux	125 000,00	0,00	
1322	Régions	159 761,00	0,00	
1323	Départements	117 363,00	0,00	
1326	Autres établissements publics locaux	100 000,00	0,00	
1327	Budget communautaire et fonds structurels	200 000,00	0,00	
1328	Autres	10 000,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 629 000,00	0,00	
1641	Emprunts en euros	1 629 000,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	
204	Subventions d'équipement versées		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
	Total des recettes d'équipement	3 256 738,30	-35 142,10	
10	Dotations, fonds divers et réserves	883 211,47	0,00	
10222	F.C.T.V.A.	100 000,00	0,00	
10223	T.L.E.	10 000,00	0,00	
10226	Taxe d'aménagement	200 000,00	0,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	573 211,47	0,00	
138	Autres subventions d'investissement non transférables		0,00	
1383	Départements		0,00	
024	Produits de cessions		0,00	
	Total des recettes financières	883 211,47	0,00	
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	
	TOTAL RECETTES REELLES	4 139 949,77	-35 142,10	
021	Virement de la section de fonctionnement	600 179,11	0,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	292 136,33	35 142,10	
192	Plus ou moins-value sur cession d'immobilisation		300,00	
2111	Terrains nus		34 542,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie		300,00	
2188	Autres immobilisations corporelles		0,00	
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cad.	24 037,43	0,00	
28031	Amortissements des frais d'études	2 260,68	0,00	
28033	Amortissement de frais d'insertion	852,73	0,00	
2804111	Etat - Biens mobiliers, matériel et études	4 573,43	0,00	
28041411	Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	2 950,82	0,00	
28041511	GFP de rattachement - Biens mobiliers, matériel et études		0,00	
280422	Privé - Bâtiments et installations	1 555,26	0,00	
2804411	Subv nature org publics - Biens mobiliers, matériel et étude	19 936,41	0,00	
2804422	Subv nature privé - Bâtiments et installations	1 259,37	0,00	
28051	Concessions et droits similaires	5 245,24	0,00	
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 905,03	0,00	
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	2 558,22	0,00	
281311	Hôtel de ville	247,16	0,00	
281312	Bâtiments scolaires	1 725,64	0,00	

B-1-2-A1

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
281318	Autres bâtiments publics	585,94	0,00	
28132	Immeubles de rapport	8 995,55	0,00	
28135	Installat* générales, agencements, aménagement des cons	13 553,78	0,00	
28138	Autres constructions	18,38	0,00	
28141	Bâtiments publics	22,87	0,00	
28145	Installations générales, agencements et aménagements	5 172,95	0,00	
28151	Réseaux de voirie	153,49	0,00	
28152	Installations de voirie	6 062,08	0,00	
281533	Réseaux câblés	743,00	0,00	
281534	Réseaux d'électrification	9 037,00	0,00	
281538	Autres réseaux	647,29	0,00	
281561	Matériel roulant	340,86	0,00	
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	1 156,11	0,00	
281571	Matériel roulant	26 452,66	0,00	
281578	Autre matériel et outillage de voirie	7 498,94	0,00	
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	11 928,07	0,00	
281782	Matériel de transport	1 155,10	0,00	
28181	Installations générales, agencements et aménagements div	4 300,65	0,00	
28182	Matériel de transport	10 785,87	0,00	
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	8 929,20	0,00	
28184	Mobilier	28 653,63	0,00	
28188	Autres immobilisations corporelles	71 676,75	0,00	
4818	Charges à étaler	4 158,74	0,10	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		892 315,44	35 142,10	
041	Opérations patrimoniales (9)	59 614,30	100,00	
1321	Etat et établissements nationaux	48 684,30	0,00	
1322	Régions	7 801,00	0,00	
1323	Départements	3 129,00	0,00	
2111	Terrains nus		100,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		951 929,74	35 242,10	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		5 091 879,51	100,00	

+	
RESTES A REALISER 2013 (10)	0,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	100,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

B-1-2-A1

Monsieur le Maire : Est-ce que le conseil est d'accord ? Oui, Madame Rabassa.

Madame RABASSA : Merci, donc on convient que ce sont des mouvements de crédits habituels lors des différentes décisions modificatives. Pour être en conformité avec notre vote sur le budget général de la commune, nous nous abstiendrons.

Monsieur le Maire : Sur une décision modificative, principe, principe quand tu nous tiens.... Donc il y a 6 abstentions si je m'abuse. C'est ça, tout le monde est d'accord ? 6 abstentions et 23 pour.

La délibération suivante est acceptée :

Délibération n° 2014_11_D06				
Objet : Décision Modificative n° 1 – Budget Principal de la Commune				
Votants :	Abstentions : 6	Exprimés : 23	Contre : 0	Pour : 23

Le rapporteur donne
lecture du rapport suivant :

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2014_04_30_D07 du 30 avril 2014 relative à l'adoption du Budget Principal de la Commune,

Considérant qu'il convient de procéder à des mouvements de crédits afin de :

- intégrer des recettes supplémentaires (produits de vente de terrains, produits de vente de matériel, taxe additionnelle aux droits de mutation, remboursements sur rémunérations du personnel)
- réaliser les opérations d'ordre consécutives à vente de terrains et de matériel
- réaliser les opérations d'ordre nécessaires au solde d'une ancienne opération sous-mandat,
- ajuster le montant de la participation de l'intercommunalité à la construction de la médiathèque au montant réel délibéré par l'intercommunalité

Vu l'avis de la commission « Finances » réunie le 18 novembre 2014,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité :

- **Accepte** les inscriptions budgétaires suivantes :

SECTION FONCTIONNEMENT

Sens	Article/ Chapitre	Libellé	Dépenses	Recettes
D	64131 - 012	Rémunérations	37 590,90 €	
D	6454 – 012	Cotisations aux ASSEDIC	15 000,00 €	
D	6455 – 042	Cotisation pour assurance du personnel	16 000,00 €	
D	675 - 042	Valeurs comptables immobilisations cédées	34 842,00 €	
D	676 - 042	Différences sur réalisation (positives) transférées en investissement	300,00 €	
D	6812 – 042	Dotations aux amortissements des charges de fonctionnement à répartir	0,10 €	
D	7391178 - 014	Autres restitutions au titre de dégrèvements sur contributions directes	3 609,00 €	
R	6419-013	Remboursement sur rémunérations du personnel		7 200,00 €
R	7381 – 73	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière		65 000,00 €
R	775-77	Produits des cessions d'immobilisations		35 142,00 €
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT			107 342,00 €	107 342,00 €

SECTION INVESTISSEMENT

Sens	Article/ Chapitre	Libellé	Dépenses	Recettes
R	1316-13	Subventions autres établissements publics locaux		- 35 142,10 €
R	192-040	Plus ou moins values sur cessions d'immobilisations		300,00 €
R	2111 - 040	Terrains nus		34 542,00 €
R	2111 - 041	Terrains nus		100,00 €
R	21578-040	Autre matériel et outillage de voirie		300,00 €
R	4818 - 040	Charges à étaler		0,10 €
D	4582 - 041	Opérations sous mandat	100,00 €	
TOTAL SECTION INVESTISSEMENT			100,00€	100,00 €

- **Approuve** la décision modificative n° 1 du Budget Principal de la Commune,
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous actes et documents nécessaires à l'application de la présente délibération.

5) Décision Modificative n° 1 : Budget Annexe du Complexe Hôtelier de Plein Air
rapporteur : Monsieur Guy DAIME

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2014_04_30_D07 du 30 avril 2014 relative à l'adoption du Budget Annexe du Complexe Hôtelier de plein air,

Considérant qu'il convient de procéder à des mouvements de crédits afin de :

- permettre la sortie de biens mobiliers vendus du stock de biens immobilisés
- assurer l'amortissement de travaux réalisés en 2013 non prévus au budget primitif

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Finances » réunie le 18 novembre 2014,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

- **D'accepter** les inscriptions budgétaires suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Sens	Articles/ Chapitres	Libellés	Dépenses	Recettes
D	651 - 65	Redevances pour concessions, brevets, licences...	100,00 €	
R	706 - 70	Prestations de services		440,00 €
R	775 - 77	Produits des cessions		1 550,00 €
D	675 - 042	Valeurs comptables des immobilisations cédées	1 550,00 €	
D	6811 - 042	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	340,00 €	
TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT			1 990,00 €	1 990,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Sens	Articles/ Chapitres	Libellés	Dépenses	Recettes
D	2184 – 21	Mobilier	1 890,00 €	
R	2188 - 040	Autres		1 550,00 €
R	28131 -040	Bâtiments		340,00 €
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT			1 890,00 €	1 890,00 €

- **D'approuver** la décision modificative n° 1 du Budget annexe du Complexe Hôtelier de Plein Air,
- **De l'autoriser** à signer tous actes et documents nécessaires à l'application de la présente délibération.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
	CREDITS D'EXPLOITATION PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 990,00	1 990,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	1 990,00	1 990,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 890,00	1 890,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 890,00	1 890,00
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	3 880,00	3 880,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés
Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2013 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=1)+(2)+(3)
011	Charges à caractère général	108 326,98	0,00	0,00		108 326,98
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 150,00	0,00	0,00		1 150,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	20 000,00	0,00	100,00		20 100,00
Total des dépenses de gestion des services		129 476,98	0,00	100,00		129 576,98
66	Charges financières	64 010,00	0,00	0,00		64 010,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	0,00		1 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)		0,00	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		194 486,98	0,00	100,00		194 586,98
023	Virement à la section d'investissement (6)			0,00		0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	47 847,81		1 890,00		49 737,81
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		47 847,81		1 890,00		49 737,81
TOTAL		242 324,79	0,00	1 990,00		244 324,79

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	60 279,49
---	---	------------------

=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	304 604,28
---	---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2013 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=1)+(2)+(3)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat ⁿ de service	222 000,00	0,00	440,00		222 440,00
74	Subventions d'exploitation		0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00		0,00
Total des recettes de gestion des services		222 000,00	0,00	440,00		222 440,00
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	1 550,00		1 550,00
Total des recettes réelles d'exploitation		222 000,00	0,00	1 990,00		223 990,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	80 614,28		0,00		80 614,28
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		80 614,28		0,00		80 614,28
TOTAL		302 614,28	0,00	1 990,00		304 604,28

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	---	-------------

=	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	304 604,28
---	---	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 890,00
---	-----------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2013 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=1)+(2)+(3)
20	Immobilisations incorporelles	1 000,00	0,00	0,00		1 000,00
21	Immobilisations corporelles	79 083,44	0,00	1 890,00		80 973,44
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	43 443,15	0,00	0,00		43 443,15
Total des dépenses d'équipement		123 526,59	0,00	1 890,00		125 416,59
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	35 000,00	0,00	0,00		35 000,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses financières		35 000,00	0,00	0,00		35 000,00
4581	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		158 526,59	0,00	1 890,00		160 416,59
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	80 614,28		0,00		80 614,28
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		80 614,28		0,00		80 614,28
TOTAL		239 140,87	0,00	1 890,00		241 030,87
+						
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)						0,00
=						
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						241 030,87

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2013 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=1)+(2)+(3)
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	15 397,00	0,00	0,00		15 397,00
106	Dotations, fonds divers et réserves (7)		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
Total des recettes financières		15 397,00	0,00	0,00		15 397,00
4582	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'investissement		15 397,00	0,00	0,00		15 397,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)			0,00		0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	47 847,81		1 890,00		49 737,81
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		47 847,81		1 890,00		49 737,81
TOTAL		63 244,81	0,00	1 890,00		65 134,81
+						
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						175 896,06
=						
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						241 030,87

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	1 890,00
--	----------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00		100,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	1 550,00	1 550,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	340,00	340,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation - Total		100,00	1 890,00	1 990,00

+		0,00
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		

=		
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		1 990,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 890,00	0,00	1 890,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		1 890,00	0,00	1 890,00

+		0,00
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE		

=		
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		1 890,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures)
(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat ^o de services, marchandises	440,00		440,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 550,00	0,00	1 550,00
	Recettes d'exploitation - Total	1 990,00	0,00	1 990,00

	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 990,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	1 550,00	1 550,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		340,00	340,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	Recettes d'investissement - Total	0,00	1 890,00	1 890,00

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

	+
AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00

	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 890,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(7) Ce chapitre existe uniquement en M.41, en M.43 et en M.44.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général (5)(6)	108 326,98	0,00	
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie...)	39 826,98	0,00	
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	4 500,00	0,00	
6064	Fournitures administratives		0,00	
6068	Autres matières et fournitures	12 000,00	0,00	
611	Sous-traitance générale	5 000,00	0,00	
6122	Crédit-bail mobilier	38 500,00	0,00	
6125	Crédit-bail immobilier		0,00	
6135	Locations mobilières		0,00	
6152	Entretien et réparations sur biens immobiliers		0,00	
61558	Autres biens mobiliers	1 000,00	0,00	
6156	Maintenance	3 500,00	0,00	
618	Divers	1 000,00	0,00	
6237	Publications	1 500,00	0,00	
6238	Divers		0,00	
6262	Frais de télécommunications	1 000,00	0,00	
627	Services bancaires et assimilés	500,00	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 150,00	0,00	
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	1 150,00	0,00	
014	Atténuations de produits (7)		0,00	
65	Autres charges de gestion courante	20 000,00	100,00	
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, ...	2 000,00	100,00	
6535	Formation		0,00	
6541	Créances admises en non-valeur	18 000,00	0,00	
658	Charges diverses de la gestion courante		0,00	
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		129 476,98	100,00	
66	Charges financières (b)(8)	64 010,00	0,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	65 000,00	0,00	
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE (8)	-990,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00	0,00	
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 000,00	0,00	
678	Autres charges exceptionnelles		0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e)(10)		0,00	
695	Impôts sur les bénéfices		0,00	
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (f)		0,00	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		194 486,98	100,00	
023	Virement à la section d'investissement		0,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (11)(12)	47 847,81	1 890,00	
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées		1 550,00	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	47 847,81	340,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		47 847,81	1 890,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitati		0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		47 847,81	1 890,00	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		242 334,79	1 990,00	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

+	
RESTES A REALISER 2013 (13)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 990,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M 41.
(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M 43 et en M 44.
(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.
(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(13) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

B4-1-3-A1

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, mar	222 000,00	440,00	
706	Prestations de services	222 000,00	440,00	
7083	Locations diverses		0,00	
74	Subventions d'exploitation		0,00	
75	Autres produits de gestion courante		0,00	
757	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires		0,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		222 000,00	440,00	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)		1 550,00	
775	Produits des cessions d'immobilisations		1 550,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		222 000,00	1 990,00	
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre section (8)</i>	<i>80 614,28</i>	<i>0,00</i>	
777	<i>Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de l'exerci</i>	<i>13 582,28</i>	<i>0,00</i>	
778	<i>Autres produits exceptionnels (7)</i>	<i>67 032,00</i>	<i>0,00</i>	
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitat</i>		<i>0,00</i>	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		80 614,28	0,00	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		302 614,28	1 990,00	

	+
RESTES A REALISER 2013 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 990,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cet article n'existe pas en M49.
(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.
(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
(9) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.
(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

B4-1-3-A2

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	1 000,00	0,00	
2051	Concessions et droits similaires	1 000,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	79 083,44	1 890,00	
2131	Bâtiments	10 000,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des con	20 000,00	0,00	
2153	Installations à caractère spécifique		0,00	
2155	Outilsillage industriel		0,00	
2184	Mobilier		1 890,00	
2188	Autres	49 083,44	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	43 443,15	0,00	
2313	Constructions		0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	43 443,15	0,00	
	Total des dépenses d'équipement	123 526,59	1 890,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	35 000,00	0,00	
1641	Emprunts en euros	35 000,00	0,00	
	Total des dépenses financières	35 000,00	0,00	
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	158 526,59	1 890,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (7)	80 614,28	0,00	
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	13 582,28	0,00	
13911	Etat et établissements nationaux	8 372,71	0,00	
13912	Régions	4 981,16	0,00	
13913	Départements	47,25	0,00	
13918	Autres	181,16	0,00	
	Charges transférées	67 032,00	0,00	
2111	Terrains nus	4 351,38	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des con	62 680,62	0,00	
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des con		0,00	
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	80 614,28	0,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	239 140,87	1 890,00	

	+	
RESTES A REALISER 2013 (10)		0,00
	+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)		0,00
	=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		1 890,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la région.

(2) Cf. Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15.2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la région applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

B4-1-3-B1

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	
20	Immobilisations incorporelles		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
	Total des recettes d'équipement		0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	15 397,00	0,00	
10228	Autres fonds d'investissement	15 397,00	0,00	
1068	Autres réserves		0,00	
	Total des recettes financières	15 397,00	0,00	
	TOTAL RECETTES REELLES	15 397,00	0,00	
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		0,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	47 847,81	1 890,00	
2111	Terrains nus		0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des con		0,00	
2188	Autres		1 550,00	
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	178,89	0,00	
28131	Bâtiments		340,00	
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des cons	36 617,00	0,00	
28153	Installations à caractère spécifique	255,00	0,00	
28155	Outillage industriel	1 068,00	0,00	
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	352,64	0,00	
28188	Autres	9 376,28	0,00	
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	47 847,81	1 890,00	
041	Opérations patrimoniales (8)		0,00	
2153	Installations à caractère spécifique		0,00	
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	47 847,81	1 890,00	
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	63 244,81	1 890,00	

+

RESTES A REALISER 2013 (9) 0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9) 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 890,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Monsieur le Maire : Merci Monsieur le rapporteur Daimé. Y-a-t-il des remarques sur ces quelques écritures concernant le complexe hôtelier de plein-air ? Non ? Oui ? mais c'est à vous de voir s'il y a

des remarques à faire ou des questions. S'il n'y en a pas, je mets aux voix. Qui est contre ? Ça va nous changer, qui s'abstient ? Donc tout le monde est pour. Merci pour ce complexe hôtelier dont nous aurons à reparler lorsque nous aurons le bilan de l'exercice de l'été écoulé ou de l'année écoulée.

La délibération adoptée est la suivante :

Délibération n° 2014_11_D07				
Objet : Décision Modificative n° 1 – Budget annexe du Complexe Hôtelier de Plein Air				
Votants : 29	Abstention : 0	Exprimés : 29	Contre : 0	Pour : 29

Le rapporteur donne
lecture du rapport suivant :

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2014_04_30_D07 du 30 avril 2014 relative à l'adoption du Budget Annexe du Complexe Hôtelier de plein air,

Considérant qu'il convient de procéder à des mouvements de crédits afin de :

- permettre la sortie de biens mobiliers vendus du stock de biens immobilisés
- assurer l'amortissement de travaux réalisés en 2013 non prévus au budget primitif

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Finances » réunie le 18 novembre 2014,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Accepte** les inscriptions budgétaires suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Sens	Articles/ Chapitres	Libellés	Dépenses	Recettes
D	651 - 65	Redevances pour concessions, brevets, licences...	100,00 €	
R	706 – 70	Prestations de services		440,00 €
R	775 - 77	Produits des cessions		1 550,00 €
D	675 - 042	Valeurs comptables des immobilisations cédées	1 550,00 €	
D	6811 – 042	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	340,00 €	
TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT			1 990,00 €	1 990,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Sens	Articles/ Chapitres	Libellés	Dépenses	Recettes
D	2184 – 21	Mobilier	1 890,00 €	
R	2188 - 040	Autres		1 550,00 €
R	28131 -040	Bâtiments		340,00 €
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT			1 890,00 €	1 890,00 €

- **Approuve** la décision modificative n° 1 du Budget annexe du Complexe Hôtelier de Plein Air,

- **Autorise** à signer tous actes et documents nécessaires à l'application de la présente délibération.

Monsieur le Maire : Madame EDET n'étant pas là, c'est moi qui vais vous parler du budget alloué au comptable du trésor. Vous vous rappelez que ce sont les lois de 82 et de 83 qui ont fixé cela. Je ne sais pas ce qui se passait avant d'ailleurs, mais c'est comme cela.

<p>6) Indemnité de conseil et de budget allouée au Comptable du trésor rapporteur : Madame Céline EDET</p>

Vu l'article 97 de la loi n°82.213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le décret n°82.979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat ;

Vu l'arrêté interministériel du 16 septembre 1983 relatif aux indemnités allouées par les communes pour la confection des documents budgétaires ;

Vu l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 dans sa version consolidée du 08 février 1992, relatif aux conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables non centralisateurs du Trésor chargés des fonctions de receveurs des communes et établissements publics locaux ;

Considérant qu'à la suite du renouvellement du Conseil Municipal le 30 mars 2014, il y a lieu de délibérer de nouveau afin d'établir le taux de l'indemnité de conseil allouée au comptable du trésor,

Considérant l'avis favorable de la commission Finances réunie le 18 novembre 2014 :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

- **De solliciter** le concours du receveur municipal pour assurer les fonctions de conseil, pour la durée du mandat du Conseil Municipal,
- **D'accorder** une indemnité de conseil au taux de 100% du taux maximum par an,
- **D'attribuer** cette indemnité au receveur municipal à compter du 05 avril 2014.

Monsieur Le Maire : Y-a-t-il des remarques à faire sur cette indemnité du conseil, pour le Trésor ?

Monsieur VALMARY : Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire : Monsieur Valmary.

Monsieur VALMARY : Pour satisfaire ma curiosité, elle s'élève à combien cette indemnité ?

Monsieur le Maire : Nous n'avons pas le droit de la dire ici.

Monsieur VALMARY : Ah d'accord.

Monsieur le Maire : Mais si ça vous intéresse, je vous le dirai.

Monsieur VALMARY : Merci.

Monsieur le Maire : C'est un taux, nous fixons un taux. On ne fait que reprendre ce qu'on fait toutes les années mais effectivement le montant change chaque année en fonction de l'indice de départ. Je mets aux voix : personne n'est contre le fait d'indemniser notre comptable du Trésor ? Personne ? Ça veut dire, tout le monde est d'accord, il n'y a pas d'abstention ? Très bien merci.

La délibération suivante est adoptée :

Délibération n° 2014_11_D08

Objet : Indemnité de conseil et de budget allouée au Comptable du trésor

Votants : 29

Abstention : 0

Exprimés : 29

Contre : 0

Pour : 29

Le rapporteur donne
lecture du rapport suivant :

Vu l'article 97 de la loi n°82.213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le décret n°82.979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat ;

Vu l'arrêté interministériel du 16 septembre 1983 relatif aux indemnités allouées par les communes pour la confection des documents budgétaires ;

Vu l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 dans sa version consolidée du 08 février 1992, relatif aux conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables non centralisateurs du Trésor chargés des fonctions de receveurs des communes et établissements publics locaux ;

Considérant qu'à la suite du renouvellement du Conseil Municipal le 30 mars 2014, il y a lieu de délibérer de nouveau afin d'établir le taux de l'indemnité de conseil allouée au comptable du trésor,

Considérant l'avis favorable de la commission « Finances » réunie le 18 novembre 2014 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Sollicite** le concours du receveur municipal pour assurer les fonctions de conseil, pour la durée du mandat du Conseil Municipal,
- **Accorde** une indemnité de conseil au taux de 100% du taux maximum par an,
- **Attribue** cette indemnité au receveur municipal à compter du 05 avril 2014.

7) Admission en non valeur des comptes « cantine, ALAE, ALSH » inactifs présentant un solde positif et négatif
rapporteur : Madame Marie-Anne ARAKELIAN

Vu la liste des comptes débiteurs de la régie « Cantine-ALAE-ALSH » de la Commune de Montech arrêtés à la date du 31 décembre 2011, et portant un solde débiteur de 32,38 €

Vu la liste des comptes créditeurs de la régie « Cantine-ALAE-ALSH » de la Commune de Montech arrêtés à la date du 31 décembre 2011, et portant un solde créditeur de 462,60 €,

Vu que les familles ne sont plus domiciliées sur la commune et introuvables, et que les enfants ne sont plus scolarisés dans les écoles de Montech,

Considérant qu'il n'y a aucun recours possible,

Considérant l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Finances » du 18 novembre 2014,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

- **D'accepter** que les sommes susnommées soient admises en non valeur et reprises au budget principal aux chapitres et articles correspondants,

Monsieur le Maire : Merci. Pas d'objection à ce que nous procédions à cette admission en non valeur ?
Je mets aux voix, je ne vois pas d'objection, pas d'abstention, c'est très bien.

La délibération suivante est adoptée :

Délibération n° 2014_11_D09

**Objet : Admission en non valeur des comptes « cantines, ALAE, ALSH » inactifs
présentant un solde positif**

Votants : 29

Abstention : 0

Exprimés : 29

Contre : 0

Pour : 29

Le rapporteur donne
lecture du rapport suivant :

Vu la liste des comptes débiteurs de la régie « Cantine-ALAE-ALSH » de la Commune de Montech arrêtés à la date du 31 décembre 2011, et portant un solde débiteur de 32,38 €

Vu la liste des comptes créditeurs de la régie « Cantine-ALAE-ALSH » de la Commune de Montech arrêtés à la date du 31 décembre 2011, et portant un solde créditeur de 462,60 €,

Vu que les familles ne sont plus domiciliées sur la commune et introuvables, et que les enfants ne sont plus scolarisés dans les écoles de Montech,

Considérant qu'il n'y a aucun recours possible,

Considérant l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Finances » du 18 novembre 2014,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Accepte** que les sommes susnommées soient admises en non valeur et reprises au budget principal aux chapitres et articles correspondants,

Monsieur le Maire : Monsieur DAL SOGLIO n'étant pas là, nous allons nous adresser au vieux campeur qu'est Monsieur Guy Daimé, pour nous présenter le budget annexe du complexe hôtelier de plein-air. Et là aussi des admissions en non valeur parce qu'il y en a.

Monsieur DAIME : C'est la deuxième écriture que nous passons. Nous en avons passé une l'année dernière, la moitié pour le moment on passe le solde de cette année de Vacances Côté Sud qui est la délégation sur le camping qui a déposé le bilan. Elle a été mise en liquidation. C'est la créance qu'on ne pourra jamais recouvrer.

**8) Budget annexe du Complexe Hôtelier de Plein Air : Admission en non valeur rapporteur :
Monsieur Guy DAIME**

Vu le courrier de Madame le Trésorier du 18 mars 2013,

Considérant qu'un titre de recettes (n° 3/2009) a été émis au délégataire Vacances Côté Sud pour un montant global de 17 940 €,

Considérant que ce titre d'un montant de 17 940 € n'a pu être recouvrée au motif de la liquidation judiciaire de l'entreprise,

Considérant la nécessité de statuer sur l'admission en non-valeur du titre de recettes n°3/2009 pour un montant de 17 940 €,

Considérant l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Finances » du 18 novembre 2014,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :